

LOIRE ATLANTIQUE **les nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - NUMERO 400 - 6 FEVRIER 1986 - Prix 1 F 50

LE VOTE COMMUNISTE, LE VOTE ANTI-CHOMAGE

Les communistes sont les seuls dans la campagne électorale à parler des préoccupations essentielles de la population.

Pas étonnant, puisque la droite et le P.S. n'ont pas de bilan très encourageant à présenter et prétendent poursuivre une politique qui envoie des milliers de gens aux soupes populaires de cette fin de XX^e siècle, mais aussi fêtent les « gagnants » qui jouent en Bourse, qui voient leurs dividendes s'accroître de 2,6 % l'an et leurs placements en Bourse progresser de 150 % depuis 1981.

Certes, le gouvernement socialiste ose prétendre que le chômage a augmenté moins qu'avant mais les données de l'INSEE démentent cette assertion électorale. Nous savons comment les chiffres sont dégonflés par la radiation sur les fichiers A.N.P.E., la précarisation des emplois réduisant les inscriptions, la non-prise en compte des T.U.C., T.I.G. et autres stages d'initiation à la vie professionnelle...

Par **Joël BUSSON**
Membre du Secrétariat Fédéral

La réalité est que de 1974 à 1981, la gestion de la droite a enfoncé le pays dans la crise, sacrifiant l'emploi aux sacro-saints profits financiers, multipliant les fermetures d'entreprises en productions utiles, comme par exemple, la fabrication d'hélices et d'engins de propulsion de navires aux Nantaises de Fonderies. Sous Giscard, Barre, Chirac... le nombre de chômeurs s'est accru d'un million 300 000.

Avec mai 1981, l'espoir de voir une autre politique économique mise en œuvre était à la mesure du drame de la situation vécue par des millions de familles. La situation a changé, mais vers une aggravation sans précédent avec aujourd'hui, plus de 3 millions de demandeurs d'emploi dont 60 000 pour notre département.

Comment pourrait-il en être autrement lorsque des pans entiers du tissu industriel, des productions stratégiques pour l'économie de notre pays sont voués au déclin, à la casse ? Il suffit de faire l'inventaire des fermetures d'entreprises, des licenciements en Loire-Atlantique ces derniers mois pour constater que la métallurgie, les constructions mécaniques, le bâtiment, la chimie, l'ingénierie, l'agro-alimentaire... les services eux-mêmes sont atteints, engendrant des dégâts sociaux et économiques sans précédent.

Comment pourrait-il en être autrement lorsque financiers et patrons poursuivent avec les encouragements du pouvoir socialiste, l'aide des fonds publics, le concours du secteur nationalisé et des banques, une politique caractérisée par la croissance zéro, des suppressions massives d'emplois, la chute du pouvoir d'achat, l'endettement des ménages et du pays, mais par contre, aussi, par l'accroissement énorme des profits financiers, des placements en Bourse, des exportations de capitaux.

La valse des ministres socialistes participant à la campagne du P.S. dans notre département ne changera rien à la dure réalité que vivent les familles privées de ressources.

L'affaire des 500 locataires de l'O.P.H.L.M. de Nantes illustre honteusement les responsabilités des politiciens de la droite et du P.S. se partageant le « sale boulot » et rivalisant de compétence pour gérer la crise au profit des grandes fortunes qui, depuis 1981, ont plus que triplé, pas en nombre mais en volume. Les 1 036 foyers assujettis à l'IGF n'ont rien à craindre de la liste conduite par le socialiste Jean-Marc Ayrault qui, à l'instar de Fabius rassure — s'il le fallait — le patronat : « Avec nous, la paix sociale sera garantie ».

Le 16 MARS, seul le vote communiste sera le vote anti-chômage, le vote anti-droite pour élire des hommes, des femmes qui ne cohabiteront jamais avec Olivier Guichard, Chauty, de Cosse-Brissac et le patronat.

Voter pour les listes conduites par Michel Moreau, qu'il est possible et nécessaire d'envoyer siéger à la place d'un député de droite et par Jean-Louis Le Corre, pour les élections régionales, c'est voter pour s'en sortir, être défendu, pour gérer autrement et construire du neuf pour le Pays comme pour la Région.

LES COMMUNISTES MOBILISENT CONTRE "LE SALE BOULOT"

Ce sont les communistes qui ont organisé la riposte face à l'odieuse assignation en justice de 500 familles parmi les plus pauvres de Nantes. Les pancartes qui dépassaient les têtes des manifestants clamaient « le PS engage » « le sale boulot » « la droite prend le relais ».

Tous les éléments réunis confirment qu'il ne s'agit pas de « mauvais payeurs » mais de familles plongées dans la misère, victimes d'une politique anti-sociale qui fait payer chèrement la crise aux plus pauvres.

Le chômage est la principale cause de la situation dramatique de ces familles et elles ne sont pas seules à subir les conséquences désastreuses de la politique d'austérité inaugurée par la droite et aggravée par le gouvernement socialiste.

A Nantes, 8 000 personnes se rendent aux soupes populaires de cette fin de 20^e siècle. La misère existe, elle s'étend, s'aggrave, les communistes ne s'y résignent pas, ils appellent à la lutte comme l'ont fait pendant le week-end les militants

nantais à l'aide de 10 000 tracts-pétitions. Lutte et vote communistes se conjuguent. Ceux qui avaient répondu, mardi soir, cotoyaient les candidats du P.C.F. (notre photo), ils savent qu'ils sont au Conseil municipal des élus sur lesquels ils peuvent compter, comme ils pourront demain compter sur Michel Moreau à l'Assemblée Nationale, et Joël Bussion au Conseil régional si le P.C.F. réalise un bon résultat le 16 mars.



Une déclaration de la section de Nantes du P.C.F.

La section de Nantes du P.C.F. se félicite des premiers échos que reçoit son action pour que cesse les scandaleuses assignations en justice de ses locataires de l'O.P.H.L.M.

La pétition reçoit un bon accueil dans les cités. Des témoignages émouvants sont recueillis sur la situation dramatique des familles.

De nombreuses délégations sont venues des quartiers appuyer mardi soir devant la mairie, puis jusqu'à la Préfecture, les démarches d'audiences des élus communistes nantais et des responsables du P.C.F.

Un collaborateur du Commissaire de la République a reçu une délégation composée de Michel Moreau et Joël Bussion, conseillers municipaux, et de Jean-Yves Coupel, secrétaire du P.C.F. à Nantes.

Ils ont exigé l'arrêt des poursuites, la mise

en œuvre immédiate de mesures de soutien aux familles, l'annulation des procédures d'expulsion.

Michel Moreau devait s'adresser aux participants devant la mairie et dénoncer les effets désastreux de la politique d'austérité inaugurée par la droite et aujourd'hui aggravée par le gouvernement socialiste.

La délégation devait être reçue en fin de soirée par M. Pervenche, adjoint au maire et responsable de cette scandaleuse affaire. A l'issue de cette entrevue, Jean-Yves Coupel déclarait : « Le P.C.F. poursuit son action et appelle les Nantais et Nantaises à signer massivement la pétition à développer la lutte pour le droit au logement, le droit à vivre décemment.

Nantes, le 4 février 1986.

**Vendredi
7
MARS
20 h 30**

Maison du Peuple
ST-NAZAIRE

MEETING

avec **Claude BILLARD**

Membre du Bureau Politique et Délégué Régional
du P.C.F. pour les Pays de Loire

Michel MOREAU

Tête de liste du P.C.F. aux législatives

et les candidats communistes aux Législatives et Régionales

**Lundi
24
FEVRIER
20 h 30**

Salle de la Convention
Tramway - Egalité
NANTES

Les KORRIGANS

8, avenue de la République
ST-NAZAIRE
Tél. 22.44.79

ROCKY IV
(dolby-stéréo)

SOLEIL DE NUIT

LES AVENTURES DE BUCKAROO BANZAI

GARÇON CHOC POUR NANA CHIC

SUBWAY

Horaires LES KORRIGANS

Salle 1 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 20 - 22 h 20 ; s. d., 14 h 20 - 16 h 20 - 18 h 20 - 20 h 20 - 22 h 20.

Salle 2 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 22 h 30 ; s. d., 14 h - 16 h 30 - 20 h - 22 h 30.

Salle 3 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 10 - 22 h 25 ; s. d., 13 h 50 - 16 h 05 - 18 h 20 - 20 h 10 - 22 h 25.

Salle 4 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 15 - 22 h 15 ; s. d., 14 h 15 - 16 h 15 - 18 h 15 - 20 h 15 - 22 h 15.

Salle 5 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 05 - 22 h 15 ; s. d., 13 h 45 - 16 h - 18 h 10 - 20 h 20 - 22 h 30.

CINEMATOGAPHE : UNE TRILOGIE DE SATYAJIT RAY DU 5 AU 11 FEVRIER

Le Cinématographe présente, du mercredi 5 au mardi 11 février, une trilogie du cinéaste japonais Satyajit Ray, avec trois films présentés en V.O., dont voici le détail des séances :

MERCREDI 5 : 19 h 40, Pather Pantchali. - 21 h 30, Aparajito.

JEUDI 6 : 19 h 40, Le Monde d'Apu. - 21 h 30, Pather Pantchali.

VENDREDI 7 : 19 h 40, Aparajito. - 21 h 30 Le Monde d'Apu.

LES FILMS DE LA SEMAINE

● **COMMANDO**. — Réalisation : Mark L. Lester Avec : Arnold Schwarzenegger, Rae Dawn Chang.

● **LES SUPER FLICS DE MIAMI**. — Réalisation : Bruno Corbucci. Avec : Terence Hill, Bud Spencer, C.V. Wood Jr., Chief C.B. Seay.

● **ORIANE**. — Réalisation : Fina Torres. Avec : Doris Wells, Daniela Silverio, Rafael Briceño, Mirta Borges, Maya Oloé.

● **LA GALETTE DU ROI**. — Réalisation : Jean-Michel Ribes. Avec : Jean Rochefort, Roger Hanin, Pauline Lafont, Pierre-Louis Rajot, Jacques Villeret.

● **L'HISTOIRE OFFICIELLE**. — Réalisation : Luis Puenzo. Avec : Hector Alterio, Norma Aleandro, Hugo Arana, Guillermo Battaglia.

● **LES AVENTURES DE BUCKAROO BANZAI**. — Réalisation : W.D. Richter. Avec : Peter Weller, John Lithgow, Ellen Barkin, Jeff Goldblum.

● **AMERICAN WARRIORS**. — Réalisation : Sam Firstenberg. Avec : Michael Dudikoff, Guich Kooch, Judie Aronson.

● **GARÇON CHOC POUR NANA CHIC**. — Réalisation : Rob Reiner. Avec : John Cusack, Daphné Zuniga, Anthony Edwards, Boyd Gaines.

● **GINGER ET FRED**. — Réalisation :

UGC APOLLO 20 et 21, rue Racine Tél. 40.20.15.31

ARIEL 8, rue Scribe Tél. 40.20.47.18

TERENCE HILL BUD SPENCER



LES SUPER-FLICS DE MIAMI

UGC APOLLO 7 SALLES • 7 FILMS
REPONDEUR : 20.15.31

ROCKY IV (dolby-stéréo)

CHORUS LINE (VO dolby-stéréo)

AMERICAN WARRIORS

LA GALETTE DU ROI

L'EFFRONTÉE

COMMANDO (dolby-stéréo - interdit moins de 13 ans)

LES SUPER-FLICS DE MIAMI

3, 4, 5, 6 JUILLET 1986 A NANTES : PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

Les Festivals d'été sont à la mode. Ce phénomène peut s'expliquer notamment par une demande nouvelle du public, de plus en plus habitué à voir des spectacles de grande qualité. La réponse à cette de-

mande a été de réaliser une concentration importante de manifestations dans un lieu précis, une période donnée, de façon ponctuelle et de créer l'événement.

La première région à comprendre et à utiliser ce phénomène a été le Sud de la France (Région Provence - Côte d'Azur). Cette région connaît actuellement un surplus de Festivals de tous genres. Le reste de la France s'est ensuite adapté progressivement pour combattre cette concurrence et ainsi attirer le touriste vers sa Région. Les retombées économiques ne sont d'ailleurs pas à négliger.

Maintenant, tout est prétexte pour organiser un Festival, malheureusement de plus ou moins bonne qualité. Mais, il convient de constater, depuis quelques années, une volonté de faire découvrir un patrimoine méconnu en intégrant ces manifestations dans des lieux historiques, des sites exceptionnels qui a priori ne sont pas des lieux de spectacles.

De Saintes à Montguyon, de Quimper à Oloron, de Lorient à Confolens, du Châteauneuf-du-Faou à Angers, les Festivals de qualité ne manquent pas de juillet à septembre, mais aucun encore en Loire-Atlantique, à forte population et très fréquenté l'été par les touristes.

D'où l'idée d'un Festival International des Arts et Traditions Populaires à Nantes, en début juillet, alors que bien des Nantais ne sont pas encore partis en vacances, et que déjà de très nombreux vacanciers sillonnent notre région.

Il se tiendra au château des Ducs de Bretagne, haut lieu

Gaumont 6 SALLES - Tél. 40.48.29.95

SCHWARZENEGGER

COMMANDO



Peu importe, où, quand et comment, quelqu'un doit payer.

LES LOUPS ENTRE EUX	SUBWAY
ROCKY IV	TROIS HOMMES ET UN COUFFIN
VAMPIRE... VOUS AVEZ DIT VAMPIRE	

A l'affiche à Nantes

APOLLO

1 - 14 h - 16 h 15 - 20 h - 22 h 15 + s. 0 h 15 : **ROCKY IV (D.S.)**.

2 - 13 h 20 - 15 h 50 - 19 h 20 - 21 h 50 + s. 0 h 10 : **CHORUS LINE (V.O. - D.S.)**.

3 - 13 h 30 - 15 h 30 - 19 h 30 - 21 h 30 + s. 23 h 30 : **AMERICAN WARRIORS**.

4 - 13 h 40 - 15 h 40 - 19 h 40 - 21 h 40 + s. 23 h 40 : **LA GALETTE DU ROI**.

5 - 13 h 35 - 15 h 40 - 19 h 35 - 21 h 40 + s. 23 h 45 : **L'EFFRONTÉE**.

6 - 14 h 10 - 16 h 10 - 20 h 10 - 22 h 20 + s. 0 h 20 : **COMMANDO (D.S. - 13 ans)**.

7 - 14 h 10 - 16 h 10 - 20 h 10 - 22 h 20 + s. 0 h 20 : **LES SUPER-FLICS DE MIAMI**.

ARIEL

Semaine : 14 h - 16 h 10 - 20 h - 22 h 10 ; dimanche 13 h 50 - 15 h 55 - 18 h - 20 h 05 - 22 h 10.

1 - **LES SUPER-FLICS DE MIAMI**.

2 - **COMMANDO** (dolby-stéréo - int. - 13 ans).

COLISEE

1 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : **TROIS HOMMES ET UN COUFFIN**.

2 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : **UNE CREATURE DE REVE**.

3 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : **ON NE MEURT QUE DEUX FOIS**.

GAUMONT

1 - 13 h 55 - 16 h - 20 h 05 - 22 h 10 + dim. 18 h : **COMMANDO (D.S.)**

2 - 14 h - 16 h - 20 h 10 - 22 h 10 + dim. 18 h : **ROCKY IV**.

3 - 14 h 10 - 16 h 30 - 19 h 50 - 22 h 10 : **VAMPIRE... VOUS AVEZ DIT VAMPIRE**.

4 - 14 h 15 - 16 h 30 - 19 h 55 - 22 h 10 : **SUBWAY**.

5 - 13 h 45 - 16 h - 19 h 55 - 22 h 10 + d. 18 h : **TROIS HOMMES ET UN COUFFIN**.

6 - 14 h 05 - 16 h 30 - 19 h 45 - 22 h 10 : **LES LOUPS ENTRE EUX**.

KATORZA

1 - 13 h 35 - 16 h - 19 h 35 - 22 h : **L'HONNEUR DES PRIZZI (V.F.)**.

2 - 13 h 50 - 16 h - 19 h 50 - 22 h : **L'HISTOIRE OFFICIELLE (V.O.)**.

3 - 13 h 40 - 16 h - 19 h 40 - 22 h : **GINGER ET FRED (V.O.)**.

4 - 13 h 50 - 16 h - 19 h 50 - 22 h : **SANS TOIT NI LOI**.

5 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : **ORIANE (V.O.)**.

6 - 13 h 45 - 16 h - 19 h 45 - 22 h : **ROUGE BAISER**.

LE CINEMATOGAPHE

Le Cinéma des Enfants :

— Mercredi, samedi, 14 h 30 et 16 h 30 : **HISTOIRE SANS FIN**.

— TRILOGIE de SATYAJIT RAY (voir article ci-contre).

OLYMPIA

— 13 h 35 - 16 h - 19 h 35 - 22 h : **SOLEIL DE NUIT (V.F.)**

— Tous les soirs, animations de différents quartiers de la ville par des ensembles musicaux de la Région, et les ensembles du Festival.

— Parades et défilés dans les rues du Centre Ville avant chaque spectacle d'après-midi.

— Expositions dans différents lieux de la ville (Espace Graslin, Manufacture des Tabacs, Palais de la Bourse...) sur les pays représentés au Festival avec de l'artisanat traditionnel, des œuvres d'artistes de ces pays (peinture, sculpture, tapisseries, photographies...) en collaboration avec des associations culturelles de notre Région.

— Concerts dans différents lieux de la ville par des ensembles de musique et de chant du Festival (Espace Graslin, Jardin des Plantes, églises...).

Ce Festival décentralisera également, avant et après les manifestations sur la ville de Nantes, des spectacles dans différentes villes du département de Loire-Atlantique et de la Région des Pays de la Loire.

Cette initiative permettra à ces villes d'accueillir des ensembles de très haut niveau qui présenteront leur spectacle complet, mais également de créer une communication entre des peuples différents pour qu'ils apprennent à se connaître et à se comprendre.

Ce Festival doit être également le FESTIVAL DE LA PAIX ET DE L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES, et c'est pourquoi il sera organisé dans le cadre de L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX, décrétée par les Nations-Unies à l'unanimité, et proclamée officiellement le 24 octobre 1984.

Nous aurons l'occasion d'y revenir.

CHAQUE JOUR... LA FETE !

Il sera proposé tous les jours :

— Projections de films sur les arts et traditions populaires à l'auditorium du Château des Ducs en collaboration avec les ambassades et les offices de tourisme des pays représentés.

— Animations de rues et quartiers piétonniers du Centre Ville par les ensembles du Festival.

La formation mérite mieux qu'une opération électorale

Lundi à St-Nazaire, Loïc Legac, membre du Bureau Fédéral du PCF, présentait une conférence de presse à la veille de l'opération quatre jours pour la formation, organisée à Saint-Nazaire. Loïc Legac était entouré de Gilles Bontemps, secrétaire de la Fédération, de Jean Perraudeau, Maurice Rocher et Gérard Rastel.

Du 5 au 8 février vont se tenir à St-Nazaire, les 4 jours de la formation.

A nos yeux, la formation et l'éducation sont des éléments importants, indispensables au développement et du progrès national.

Nous sommes résolument pour la formation des jeunes, des hommes et des femmes de notre pays et de notre région.

Une formation véritable, de qualité, moderne, adaptée au développement et aux besoins du pays, débouchant sur un emploi stable, qualifié et épanouissant.

C'est d'autant plus important que sortir de la crise dans laquelle les politiques successives, de la droite, puis du Parti Socialiste, ont enfoncé notre pays, exige de développer une croissance forte par l'emploi et la formation. Ce qui, bien évidemment, n'est pas le cas aujourd'hui.

Ceci dit, les 4 jours de la formation appellent de notre part plusieurs remarques :

1°) Le choix de la date pour ces journées à 40 jours des élections législatives et régionales — ce qui n'est pas innocent — ne peut conduire qu'à une récupération électorale.

Notre opinion est d'ailleurs que les organisateurs ont délibérément décidé de détourner, à des fins électorales, cette importante initiative qui aurait dû, au contraire, requérir tout le sérieux nécessaire, la réflexion et la confrontation de toutes les parties concernées.

2°) La venue de Chevènement pour ouvrir ces journées con-

firme d'ailleurs cette volonté du Parti Socialiste d'utiliser tout ce qu'il peut, comme prétexte à la venue de ministres engagés dans la campagne électorale.

Après Delebarre, Fabius, Georgina Dufoix, Edmond Hervé, Chevènement vient ainsi poursuivre la valse des ministres socialistes en Loire-Atlantique, engagés dans la pêche aux voix.

Mieux, il faut un certain souffle au Parti Socialiste et à Chevènement pour venir ouvrir ces 4 jours de la formation, alors qu'ils ont entériné tous les renoncements concernant le service public national et pluraliste qu'est la laïcité moderne à laquelle ils s'étaient engagés.

Mais, plus encore, c'est au moment où la politique du gouvernement actuel instaure l'école à deux vitesses et où, à l'occasion du budget 86, il vient de décider d'importantes diminutions du budget de l'école et de nouvelles coupes sombres dans les effectifs enseignants, que Chevènement va venir disserter sur les questions de la formation ! Les réactions des enseignants, dont la presse fait état ce matin, en sont une illustration.

En fait, une nouvelle fois, il y a d'un côté les paroles, de l'autre les actes. Il va donc de soi que les élus communistes ne sauraient cautionner par leur présence la prestation électorale du ministre.

3°) Le sens général des thèmes avancés pour ces journées se situe autour de l'idée « préparons l'an 2000 ». Cela appelle

une autre remarque d'importance.

La plupart des jeunes scolarisés participant à ces 4 jours, vont se trouver à la recherche d'un emploi d'ici 4, 5 ou 6 ans. Nous serons encore loin de l'an 2000 et ils sont en droit d'attendre des propositions et des actes concrets pour entrer de plein pied dans la vie.

Or, ce n'est pas des T.U.C., des T.I.G. ou autres remèdes bidons destinés à faire tomber les statistiques du chômage qui peuvent répondre à leurs préoccupations.

De plus, ce n'est pas sur des ruines que peut se préparer l'An 2000. Or, on va parler d'avenir et de formation à ces jeunes au moment où la casse industrielle des secteurs clés de la région se poursuit avec la casse de la Navale, de la chimie, de l'ingénierie.

Ce sont précisément la défense et le développement de ses secteurs qui peuvent permettre d'entrer de plein pied dans l'an 2000 avec les formations nécessaires adaptées au développement de leurs productions, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui avec les congés de conversion.

4°) Autre aspect concernant ces 4 jours de la formation, c'est que l'organisation des colloques laisse perplexe d'une part, parce que les organisateurs ont pris soin d'écarter les intéressés. Ainsi, les organisations syndicales d'enseignants, celles des salariés des entreprises, les représentants de différentes autres organisations telles que parents d'élèves, les

Attention! derniers jours Super prix - Super soldes

IL FAUT FAIRE DE LA PLACE,

LE PRINTEMPS ARRIVE...

CORNEILLE

46, Avenue de la République - 44600 SAINT-NAZAIRE

élus (à part les élus socialistes) n'ont pas été associés, ni de près, ni de loin à cette initiative et il n'est envisagé de les inviter aux colloques qu'à titre d'auditeurs.

Par contre, du côté des intervenants, entre les représentants des organismes gouvernementaux — les patrons des entreprises (dont certains ont d'ailleurs fermés leurs propres centres de formation) qui cassent l'emploi aujourd'hui — la Chambre de Commerce — les représentants du Parti socialiste, découverts ou masqués, etc... c'est l'abondance !

En quelque sorte, c'est une nouvelle illustration de la cohabitation.

Nous sommes donc résolument pour que les premiers intéressés ne soient pas confinés au rôle d'auditeurs, mais au contraire puissent se faire entendre au cours de ces colloques. Ils ont des choses à dire.

5°) Enfin, concernant la formation, nous avons de nombreuses propositions :

A un rythme sans cesse croissant notre époque nous

place devant des défis immenses : ceux de l'emploi qualifié, de la maîtrise des mutations technologiques.

On estime à 20 millions le nombre de travailleurs hautement qualifiés dont la France a besoin pour l'An 2000.

Répondre pleinement à ce besoin est une des clés pour sortir le pays de la crise.

Pour réussir, l'école ne peut pas être conçue pour former seulement une élite. Son objectif doit être une formation de qualité pour toutes et pour tous. Ce qui demande une lutte efficace contre les négalités.

L'heure est aussi à rénover profondément le contenu des formations. Il est urgent de décloisonner l'enseignement professionnel et l'enseignement général, de diversifier les filières de formation, de donner un contenu réellement formateur aux relations école-entreprise.

Cela passe, bien sûr par la défense et le développement des industries existantes, base de tout progrès.

Ces mesures s'inscrivent dans l'ensemble des propositions que les communistes appellent à discuter et soutenir

BRETAGNE LOIRE EQUIPEMENT

s'honore de la confiance de nombreux Comités d'Entreprises et est à votre service dans les domaines suivants :

DÉPARTEMENT CONSTRUCTION

- Construction industrialisée pour gymnases, salles polyvalentes
- Terrains de football et tennis
- Coordination et assistance pour projets de villages vacances, centre de loisirs...

DÉPARTEMENT MATÉRIEL DE BUREAU

- Machines à écrire et à calculer
- Caisses enregistreuses
- Photocopieurs

DÉPARTEMENT CUISINE

- Équipement et matériel pour cuisines et buanderies

DÉPARTEMENT AUDIOVISUEL

- Sonorisation - Vidéo - Labo photo
- Photo - Cinéma

DÉPARTEMENT MOBILIER

- Mobilier de bureau
- Bibliothèque
- Salles de réunions
- Mobilier pour restaurants
- Équipement de villages vacances

DÉPARTEMENT JOUETS - CADEAUX

- Jouets et cadeaux pour fête des mères
- Objets personnalisés
- Arbres de Noël

DÉPARTEMENT IMPRESSION

- Papier offset et duplicateur
- Matériel d'impression et de façonnage

DÉPARTEMENT SPORTS - CAMPING

- Vêtements et articles de sports
- Vêtements de travail
- Matériel de camping
- Équipement sportif

BRETAGNE LOIRE EQUIPEMENT

50, rue Louis-Braille - 56100 LORIENT - Tél. (97) 21.65.71

Les rencontres électorales du P.C.F.



Ici avec Michel Moreau à Châteaubriant.



Là à Malakoff dimanche dernier, 40 participants, 4 adhésions au P.C.F., avec Michel Moreau, Joël Busson, Ghislaine Leloup.

CELLULES : Faites-nous connaître les dates et lieux de vos assemblées et aussi vos résultats pour publication

Près de 16 millions de centimes pour la souscription électorale

POUR SUIVRE ET INTENSIFIER LES COLLECTES

9ème LISTE (suite)

SECTION DE LA BRIERE

Cellule P. Néruca, de La Chapelle-des-Marais : 500,00 F; cellule A. Croizat, de Trignac : 655,00 F; Marc Justy : 200,00 F; Hubert Delahaie : 200,00 F; cellule de Crossac : 200,00 F; anonyme de St-Malo-de-Guersac : 240,00 F; Pierrette Brémont : 100,00 F.

SECTION DE ST-NAZAIRE

Walter Buffoni : 40,00 F; Eric Mole, docker : 500,00 F; Daniel Minei, 1^{er} vers., docker : 100,00 F; Philippe Tillard : 150,00 F; Raymond Guillouzoic : 300,00 F; Jean Perraudeau : 200,00 F; Michel Rival : 200,00 F; cellule Chantiers/Mensuels : 690,00 F; cellule Montoir Nord : 190,00 F; cellule Kanapa : 1000,00 F; marché de la Bouletterie : 122,00 F; Michel Moïnard : 50,00 F; Mado Leroy : 100,00 F; M. Gallen : 90,00 F; cellule de la Dermurerie : 500,00 F; Patrick et Sylvie Jégo, cellule des dockers : 500,00 F; Mme Yger : 10,00 F; Mme Jeanne Ollivaud : 17,00 F; M. et Mme Athimon : 150,00 F; cellule de la Richarderie : 300,00 F; Municipaux-bureaux : 390,00 F; Chantiers-mensuels : 450,00 F; Philippe Leroux : 650,00 F; Section : 5000,00 F.

SECTION DE ST-SEBASTIEN

Gilbert Dupré, B.N. (nov.-déc.) : 100,00 F; cellule Noblet : 220,00 F; cellule Braud : 570,00 F; Yves Thibaud : 50,00 F; Loto-cellules Curie, Chassé, M. Paul, de Vertou : 1991,00 F; Mireille Gautier-Roblin, février-mars : 200,00 F; Marylène Raballand : 100,00 F.

SECTION DE NANTES

Cellule Turpin, Breil Malville : 600,00 F; anonyme, cellule Turpin : 15,00 F; Michèle Moïnard : 100,00 F; Michel Lerock, SNCF : 20,00 F; Patrick Gouin, SNCF : 50,00 F; Anonyme, SNCF : 10,00 F; anonyme, cellule Rutigliano : 100,00 F; don de la cellule Rutigliano : 500,00 F; William Hallier : 700,00 F; Patrice Morinière : 55,00 F; Christiane Morandeau : 100,00 F; cellule Marcel Coutan, La Halvèque : 1000,00 F; cellule Politzer (facs) : 50,00 F; Rémy Troadec : 100,00 F; Marcel Moreau (Boissière) : 150,00 F; Alfred Launay : 100,00 F; Yann

Septier, SNCF : 30,00 F; Laurent Salaun, SNCF : 20,00 F; Albert Lescaux (Dalby) : 200,00 F; Pierre Gaudin : 300,00 F; Marguerite Lessard (Vieux Douion) : 50,00 F; Louise Gicquel : 50,00 F; Marguerite Serot : 50,00 F; anonyme (cellule J. Legoff) : 50,00 F.

Cellule Thorez - Boissière : M. Lainé : 50,00 F; Mme Coustassot : 5,00 F; M. David : 3,00 F; M. Indrel : 2,00 F; Mma Rovarch : 5,00 F; M. Michaud : 5,00 F; Marthe Kernéis : 500,00 F; cellule Langevin, ENNA : 600,00 F; Joël Bussón : 200,00 F; cellule du C.H.R. : 1000,00 F; Patrice Morinière : 50,00 F; cellule Gorki, Zola : 20,00 F; Isabelle Moreau : 100,00 F; M. et Mme Lacoste : 60,00 F; Magali Cavale : 100,00 F; Godeau - PTT : M. Mazarette : 100,00 F; M. Bourisicot : 100,00 F; Maurice Pilot : 100,00 F; Christian Chetaneau, SNCF : 10,00 F; René Loizelet, SNCF : 10,00 F.

SECTION REZE-BOUGUENAIS

Maurice Mono : 15,00 F; J.-Yves Arnaud : 20,00 F; Paul Drouet : 20,00 F; Mme Tesseron : 15,00 F; Marie Zimmer, 2^e versement : 100,00 F; Hervé Guband : 100,00 F; M. Audureau, 2^e versement : 100,00 F; Raymond Brevet : 10,00 F; Emile Peneau : 50,00 F; Pierre Durand : 100,00 F; Patrick Juand : 50,00 F; J.-Yves Nicolas : 260,00 F; Claude Pinard : 100,00 F; Odette Pinard : 100,00 F; Jeanne Zimmer : 100,00 F; Maurice Zimmer : 200,00 F; Louise Zimmer : 100,00 F; Jeanine et Christian Garnier : 200,00 F; Martine Ouérad : 100,00 F; Georges Leray : 100,00 F; Jacqueline et André Quantin : 50,00 F.

SECTION DE CARQUEFOU SAINTE-LUCE

Serge Le Fol : 100,00 F; Jean Grégoire : 100,00 F; Denis Lefur : 100,00 F; Raymond Lemerdy : 100,00 F; Christian Rodet : 20,00 F; René-Georges Boltz : 200,00 F; Alexis Burel : 100,00 F; Robert Salomon : 400,00 F; Michel Bonnefoy : 200,00 F; cellule Neruda : 200,00 F; Josette et Guy Lepete : 50,00 F; Francine Bouchaud : 50,00 F; cellule Vaillant-Couturier :

300,00 F; Ginette Bouchaud : 50,00 F; Monique Birand : 50,00 F; Germaine Havreau : 50,00 F; Gisèle Jouatte : 20,00 F; Francis Rannou : 100,00 F; J.-Claude Leray : 100,00 F; Pierre Carré : 100,00 F; Michel Constant : 50,00 F; M. Bouillet : 50,00 F; J.-Claude Cordier : 50,00 F.

SECTION DE LA MONTAGNE

Claude Mocquart : 100,00 F; Annette Derouet : 50,00 F; Daniel Bertin : 50,00 F; Henrietta et Gérard Deschamps : 100,00 F; M. Pénisson : 45,00 F; un sympathisant : 100,00 F; M. Grangier-Perchet : 58,00 F; Pierre Jacquemin : 50,00 F; Gilbert Denis : 15,00 F; Guy Fayolle : 30,00 F; André Le Moal : 50,00 F; Dominique Loyer : 30,00 F; M. Herbillon : 20,00 F; J.-Claude Gérard : 20,00 F; Christian Gergaud : 20,00 F; Daniel Gautier : 50,00 F; L. Aubert : 50,00 F; S. Aubert : 50,00 F; Félix Gutierrez : 20,00 F; M. Gutierrez : 50,00 F; Jacques Boutin, 2^e vers. : 50,00 F; J.-Claude Relet : 50,00 F; Marc Pigrée : 50,00 F; Michèle Pigrée : 50,00 F; Michel Gillet : 20,00 F; anonyme : 30,00 F; Claude Darchen : 50,00 F.

SECTION DON/VILAINE

Fernand Breton, 2^e vers. : 100,00 F; collecte de la cellule J. Kanapa : 320,00 F.

SECTION DE CHATEAUBRIANT

Galette des Rois : 401,00 F.

SECTION DES PAYS DE RETZ

Michel Le Bris, La Plaine : 100,00 F; Monique Boucher, La Plaine : 100,00 F; Roger Pruneyre, St-Brévin : 58,00 F; Catherine et Yves Weber : 200,00 F; Philippe Rolland : 50,00 F; Christophe Rolland : 50,00 F; J.-Pierre Langeo : 50,00 F.

Total 9^e liste : 42 793,00 F.
Total à reporter : 134 335,10 F.

• NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITE •
S.A.R.L. au capital de 50 000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 NANTES Tél. 40.89.72.28
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : M. J. BUSSON
Associés à parts égales : MM
M. ROCHER, G. GRAVOILLE, M.
PRODEAU, J.-Y. COUPEL, Gilles
BONTEMPS.
Imprimerie Commerciale
32, Bd Laennec RENNES
C.P.P.P. n° 52 987

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE FRANCE ECRITE A NANTES PAR DES COMMUNISTES EN FEVRIER 1943...

En janvier 1943, pendant onze séances, se déroule au palais de justice de Nantes, devant un tribunal militaire allemand, le procès des « 42 terroristes ».

« Tous les hommes, écrit « Le Phare », journal collaborateur, du 16 janvier, appartenaient de près ou de loin, à une organisation spéciale du Parti communiste, ayant pour but essentiel, ainsi que l'a précisé un accusé au cours de la première séance, de combattre avec des armes et des explosifs, les membres de l'armée allemande ».

Pour ce même journal daté du 28 janvier, ces patriotes ne sont que « des assassins ou complices d'assassins » presque toujours armés et prêts au meurtre en toute occasion ».

Tous nos camarades ont été arrêtés par la SPAC, section de police anticommuniste créée par Pétain, émule de la Gestapo, et tous ont été sadiquement torturés.

Mais, dit le président du tribunal allemand, « ce fait n'a aucune importance, ils ont été frappés pour obtenir des aveux, c'était le seul moyen de leur faire dire la vérité ».

L'acte d'accusation comporte 80 pages et mentionne 49 actes de terrorisme.

A lui seul, Raymond Hervé est crédité de 20 attentats. Raymond et deux autres FTP, sur le point d'être arrêtés, font feu sur les policiers, blessent grièvement l'un d'eux : Parent, inspecteur de la SPAC, et s'enfuirent. Hervé est arrêté le 29 août 1942, alors qu'il dirige en plein jour une expédition contre le bureau de poste de Lanester. Conduit à Nantes, il est présenté au juge d'instruction Le Bras Deux de ses camarades, Le Paih et Marc pénètrent en force dans le cabinet du juge, lui tendent un revolver que Le Bras tente de lui arracher. Raymond tire, le juge est mortellement blessé et les trois FTP disparaissent. Malheureusement, Le Paih et Hervé seront repris quelques jours plus tard.

On reproche à Le Bris six attentats et une tentative de meurtre, à Lagathu onze attentats et deux tentatives de meurtre, à Cléro douze attentats dont deux tentatives de meurtre, à Perrocheau dix-sept attentats dont deux tentatives de meurtre contre les inspecteurs de la SPAC. Vaillant et Parent, à Le Paih complicité dans le meurtre du juge Le Bras, à Rouault deux tentatives de meurtre contre un policier et un membre de la L.V.F. (Légion des volontaires contre le bolchevisme).

La liste de leurs actions est vraiment impressionnante. Ils sont accusés : du sabotage de six entreprises, d'attaques contre neuf cantonnements allemands et six installations militaires de l'armée d'occupation, de treize destructions de voies ferrées, de coupures de câbles électriques et téléphoniques, de destruction d'un camion allemand à la Civelière, du pont roulant des Batignoles, d'un pylone électrique à La Haie-Fouassière, de tentatives d'incendie de la gare Drouin et du bureau du groupe « Collaboration », du dynamitage de la permanence du P.P.F. (parti de Doriot), rue Franklin, du dépôt d'une bombe à l'hôtel de la Duchesse-Anne où logeaient des officiers allemands, de la constitution de dépôt d'armes, du cambriolage à main armée de la mairie de St-Sébastien et de l'habitation du maire de Monnières, etc...

Le verdict tombe : 37 condamnations à mort. Au président allemand qui leur demande s'ils ont quelque chose à ajouter, ils répondent avec dignité. Lagathu : j'ai agi en patriote français et non en bandit. Thomazeau : j'ai agi en patriote français, non en assassin. Duguay : je mourrai en Français. Clérot : je mourrai pour mon pays et pour mon parti. Vive la France. Chauvin : c'est un honneur pour un Français de mourir sous les balles allemandes. Le Paih : A un tribunal allemand, je n'ai aucune déclaration à faire. Etc...

Et tous de se lever et de chanter « La Marseillaise » pendant que précipitamment les juges allemands quittent le tribunal.

Quelques jours après le jugement, nos 37 camarades étaient fusillés au terrain du Bêle : 34 le 13 février 1943, et les trois derniers de la liste le 16.

Raymond Hervé, André Perrocheau, Valentin Cléro, Maurice Lagathu (22 ans), Eugène Le Bris, Robert Drouineau (22 ans), André Guinasseaux (22 ans), Eugène Chauvin, Félicien Thomazeau, 21 ans, Auguste Chauvin, Maurice Jouaud, Georges Barbeau, Pierre Groleau, Joseph Sérot, Alfrédo Gomez, Claude Millet, Marcel Viaud, Marcei Boissard, Henri Adam, Jean Losq, Eugène Le Parc, Jean Bouvier, Henri Lefèvre, Jacques Guilloux, Marcel Michel, Clément Bougeard, Martin Blasco, Hidalgo Prieto, André Rouault, 18 ans, Miguel Sanchez, Bernodetto Blanco, Louis Le Paih, Yves Bresson, Léon Coiffé.

Comment ne pas saluer, en ce 43^e anniversaire de ce massacre, l'héroïsme de nos 37 camarades qui tombèrent sous les balles allemandes pour avoir lutté contre l'occupant nazi et pour une France libre et démocratique.

Aujourd'hui, sous d'autres formes, contre le racisme qui ressurgit à la faveur de la crise économique, contre cette société qui engendre chômage et misère à un pôle et richesses opulentes à l'autre pôle, notre parti est toujours à la pointe du combat.

P. M.

DES INFLEXIBLES EN MASSE LE 30!



Plusieurs milliers de manifestants contre l'obstination du gouvernement socialiste à imposer la flexibilité, le 30 janvier, à l'appel de la C.G.T. ici à Nantes.

EMPRUNT S.N.C.F.

Février 1986

Date d'émission : 03 Février

B.A.L.O. du 03 Février

VISA DE LA C.O.B. N° 86 - 37
du 29 Janvier 1986

CLOTURE SANS PRÉAVIS